

# **HPE Data Replication Solution Service pour gamme de baies de disques P9000 XP Continuous Access**

## **Services HPE Lifecycle Event**

HPE Data Replication Solution Service pour Continuous Access assure la mise en œuvre de la fonctionnalité Continuous Access des baies de disques HPE P9000 XP. Ce service assure pour votre organisation l'analyse, la conception, la mise en œuvre et les tests nécessaires pour déployer la fonctionnalité de réplication des données en temps réel entre une baie de disques locale et une distante.

Ce service assure la mise en œuvre complète et les plans d'essais pour une réplication des données à distance dans deux lieux prédéfinis. Un spécialiste expérimenté du stockage de Hewlett Packard Enterprise va collaborer avec l'administrateur du système de stockage informatique de votre organisation pour planifier, concevoir et déployer votre configuration, avec une attention particulière pour la disponibilité et la cohérence des données, ainsi que les performances E/S. Ce service peut être personnalisé selon vos besoins.

Trois niveaux de service sont proposés, depuis la mise en œuvre de base jusqu'à des activités d'implémentation et d'intégration complètes :

- Le service de niveau I est conçu pour vous aider à rendre opérationnel rapidement le produit et pour fournir une démonstration des principales fonctionnalités du produit à l'aide de jeux d'essais.
- Le service de niveau II assure la mise en œuvre et les tests de la configuration Continuous Access en utilisant les volumes que vous avez désignés et la vérification du fonctionnement des volumes désignés avec une application configurée par le client.
- Le service de niveau III est taillé sur mesure à partir d'un énoncé des travaux créé par HPE pour satisfaire les exigences uniques de votre organisation qui n'ont pas été traitées par les services de niveaux I et II. Le service de niveau III peut concerner plusieurs applications que vous avez configurées; la création des scripts; l'intégration ou la configuration de vos applications, l'environnement de sauvegarde ou les bases de données.

### **Avantages du service**

- Installation de la fonctionnalité Continuous Access conformément aux spécifications du produit (niveau I) et aux exigences de configuration de votre organisation (niveaux II et III)
- Délais de mise en œuvre réduits
- Disponibilité d'un spécialiste des services Hewlett Packard Enterprise pour répondre aux questions durant la prestation du service sur place
- Gestion de projet et mise en œuvre de la solution personnalisée, conformément au cahier des charges (niveau III uniquement)
- Votre personnel informatique peut se consacrer à ses tâches et priorités fondamentales, ce qui réduit les répercussions sur votre activité
- Le savoir-faire de HPE en matière de réplication des données permet d'éviter les incidents et de réduire les risques

## Présentation des caractéristiques du service

- Planification du service
- Déploiement du service
- Tests de vérification de l'installation (TVI)
- Séance d'initiation du client
- Gestion de projet (niveau III uniquement)

## Spécifications

**Tableau 1** Caractéristiques du service

Caractéristique	Caractéristiques de livraison
<b>Planification du service</b>	<p>Un spécialiste des services ou un chef de projet de Hewlett Packard Enterprise planifiera la prestation du service sur place au moment convenu entre Hewlett Packard Enterprise et le Client (celle-ci doit avoir lieu durant les heures d'ouverture normales locales de HPE, sauf durant les jours fériés, à moins que HP n'en décide autrement). Tout service effectué en dehors des heures ouvrables normales de HPE pourra faire l'objet de frais supplémentaires.</p> <p>Le spécialiste des services réalise les activités suivantes de planification et de coordination de l'installation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Planification et coordination du service</li> <li>• Communication avec le Client, notamment la gestion de ses questions en matière de prestation de service</li> <li>• Vérification avant la prestation, à l'aide d'une liste de contrôle, que tous les prérequis qui sont à la charge du Client ont été satisfaits</li> <li>• Constitution d'une documentation préliminaire pour le rapport d'installation sur la baie, les volumes et les hôtes impliqués</li> </ul> <p>Le niveau I fournit les activités de planification associées au rassemblement des conditions préalables à l'installation des logiciels Continuous Access et RAID Manager et identifie les volumes hors production à utiliser pour les tests.</p> <p>Le niveau II contient les prestations du service de niveau I, plus des activités de planification pour identifier, configurer et vérifier les paires de volumes désignées par le client pour une application unique.</p> <p>Le niveau III peut inclure la planification des prestations des services de niveaux I et II en plus des éventuelles spécifications du Client documentées dans le cahier des charges.</p>
<b>Déploiement du service</b>	<p>Les activités du déploiement de niveau I sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La vérification de la mission avec le Client avant la prestation, à l'aide d'une liste de contrôle, que tous les prérequis du service sont remplis</li> <li>• Configuration des commutateurs de réseau de stockage dépendants pour établir la connectivité entre les baies de disques HPE</li> <li>• Configuration des baies source et cible pour établir la fonctionnalité Continuous Access entre les baies pour une relation unique source/cible</li> <li>• Installation ou mise à jour du logiciel RAID Manager sur les serveurs existants du client pour deux hôtes maximum</li> <li>• Création d'une paire de volumes échantillons compatibles avec la configuration de baie du client; la configuration de l'échantillon contient au maximum une relation source/cible Continuous Access, deux hôtes et les volumes échantillons/tests ne contenant aucune donnée de production, pouvant aller jusqu'à 500 Go</li> <li>• Documentation détaillée de la configuration de l'échantillon dans le rapport d'installation</li> </ul> <p>Les activités de déploiement de niveau II incluent toutes celles répertoriées dans le niveau I, plus les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration avec le Client pour identifier les volumes associés à l'application unique choisie par le Client</li> <li>• Configuration de la paire Continuous Access avec les volumes associés à l'application désignée par le Client</li> <li>• Documentation détaillée de la configuration déployée dans le rapport d'installation</li> </ul> <p>Les activités de déploiement de niveau III seront définies dans le cahier des charges que HPE va créer pour le Client. Il peut contenir ou tirer parti d'éléments des activités des services de niveaux I et II et/ou d'autres prestations reposant sur les besoins du Client. Ces activités sont définies par le cahier des charges spécifique, mais peuvent inclure les services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion du projet</li> <li>• Évaluation, conception et déploiement de HPE Continuous Access sur des volumes correspondant à plusieurs applications</li> <li>• Création des scripts, mise en œuvre sur plusieurs applications du Client, ou intégration de Continuous Access avec des fonctions d'applications HPE ou de tiers</li> <li>• Déploiement personnalisé, documentation et plans d'essais demandés par le Client</li> <li>• Configuration du regroupement de plusieurs sites</li> </ul>

Tableau 1. Caractéristiques du service (suite)

Caractéristique	Caractéristiques de livraison
<b>Tests de vérification de l'installation (TVI)</b>	<p>Hewlett Packard Enterprise exécutera les tests de vérification de l'installation requis pour le niveau de service fourni au Client. Les activités de test de niveau I sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exécution de tests pour vérifier l'état de fonctionnement de Continuous Access, notamment la création des paires, la division, le basculement, la resynchronisation, et la reprise après panne à l'aide d'une paire de volumes échantillons. Les tâches suivantes sont réalisées : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Réalisation d'une copie initiale de la paire de volumes échantillons</li> <li>– Vérification de l'accès au niveau de l'hôte vers la copie distante après une simulation d'incident</li> <li>– Démonstration de la resynchronisation après une rupture de liaison</li> <li>– Démonstration de la resynchronisation après une simulation de reprise après panne</li> </ul> </li> <li>• Validation de la disponibilité à distance de la paire de volumes échantillons</li> </ul> <p>Les activités de test de niveau II étendent les activités de test de niveau I pour inclure les volumes associés à une application unique désignée par le Client. Les activités de test de niveau III incluent un test d'acceptation destiné à valider les fonctionnalités et fonctions requises dans le cahier des charges, au lieu de tests de vérification d'installation fixe.</p>
<b>Séance d'initiation du client</b>	<p>Le spécialiste des services HPE va tenir une séance d'initiation pouvant durer jusqu'à deux heures sur le site de l'installation du Client, pour présenter le produit et la technologie, avec les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du fonctionnement de base de Continuous Access</li> <li>• Familiarisation du Client avec RAID Manager</li> <li>• Passage en revue du rapport d'installation et des détails de la configuration avec le Client, selon l'implémentation</li> <li>• Vérification que le Client sait comment accéder à la documentation et au soutien pour le service</li> <li>• Compte-rendu rapide sous forme de questions/réponses avec le Client</li> </ul> <p>La séance d'initiation est informelle, elle se tient généralement autour d'une console de gestion ou sur le lieu de configuration avec des membres sélectionnés du personnel du Client. Il ne s'agit en aucun cas d'une activité de formation qui remplacerait un cours formel sur le produit. La participation du Client au déploiement du produit et aux tests de vérification de l'installation est un élément clé de cette séance d'initiation.</p>
<b>Gestion de projet (niveau III uniquement)</b>	<p>Le chef de projet collabore avec le Client pour gérer l'intégration, le développement et la prestation du service pendant les heures d'ouverture standard de HPE. Le chef de projet assure les activités suivantes, à distance ou sur place (à la discrétion de HPE) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des ressources de Hewlett Packard Enterprise requises pour la prestation du service</li> <li>• Développement d'un plan de projet englobant le champ d'application des services définis dans le cahier des charges</li> <li>• Identification des responsabilités du Client et autres exigences afin de faciliter la prestation du service</li> <li>• Fonction de liaison et de point de contact unique entre HPE et le Client</li> <li>• Développement du calendrier du projet et gestion du projet conformément aux délais définis</li> </ul>

## Admissibilité au service

Le Client doit réunir toutes les conditions préalables permettant la prestation du service. Le Client est tenu d'assurer la conformité avec les spécifications d'admissibilité suivantes :

- Les baies et les réseaux de stockage doivent être mis en œuvre et opérationnels dans tous les emplacements avec des niveaux de microprogrammes pris en charge actuellement.
- Tous les hôtes doivent être à jour avec des niveaux de correctifs et de version du système d'exploitation pris en charge.
- Pour Continuous Access, le Client doit s'assurer que les applications sont installées, configurées et opérationnelles; que le serveur d'applications est dans une configuration prise en charge; et que les données des applications se trouvent sur la baie de disques.
- Un accès aux hôtes opérationnels doit être fourni sur la baie cible.
- L'infrastructure intersite (IP, réseaux de stockage ou autres) doit être installée et configurée.
- Une liaison Continuous Access à bande passante suffisante doit être fournie pour prendre en charge les taux d'E/S prévus en continu et au maximum.

## Limites de service

Sauf spécification contraire dans le présent document ou dans un cahier des charges distinct, les activités suivantes sont, mais sans s'y limiter, exclues de ce service :

- Pour le niveau I, configuration de HPE Continuous Access avec des données de production du Client sur plus de deux hôtes, ou avec des volumes échantillons/tests contenant plus de 500 Go de données
- Pour le niveau II, configuration de HPE Continuous Access avec plus d'une application de production
- Toute mise en œuvre d'applications ou de produits qui s'intègrent à Continuous Access par l'intermédiaire d'interfaces de programmation (par exemple SAP® ou HPE Data Protector) ou création importante de scripts spécifiques au client (à moins qu'elle soit prévue dans le cahier des charges)
- Les migrations ou les mises à niveau à partir de versions précédentes de HPE Continuous Access
- Les mises à niveau de microprogrammes requises pour les baies de disques HPE pour la version de Continuous Access prise en charge
- La mise en œuvre des révisions de logiciels, notamment les correctifs à chaud ou non, les ensembles de modifications provisoires, ou les mises à niveau à partir de versions précédentes, sur les réseaux de stockage, l'hôte et l'environnement applicatif existants du client.
- Toute reconfiguration matérielle d'environnements existants, telle que le retrait ou le déplacement d'adaptateurs d'hôtes, de baies de disques et de cartes, ou la conversion et le reformatage de systèmes de stockage existants entre des niveaux RAID ou des types d'émulations.
- La planification, la conception, la mise en œuvre ou l'évaluation du réseau de stockage du client ou de l'architecture globale.
- L'installation ou la configuration de l'infrastructure réseau ou de tout produit matériel ou logiciel non spécifié dans le présent document
- La migration de données existantes vers une nouvelle baie ou vers une nouvelle configuration au sein d'une baie existante
- La conception ou la mise en œuvre de la haute disponibilité et d'autres configurations complexes, telles que le regroupement d'hôtes
- Les tests ou le dépannage opérationnels des applications du Client
- Les tests ou la modélisation des performances
- Tout service ou toute documentation n'étant pas clairement précisé dans le présent document ou un cahier des charges associé

## Responsabilités du client

Le client devra :

- Contacter un spécialiste des services Hewlett Packard Enterprise pour programmer la prestation dans les 90 jours qui suivent l'achat du service
- Désigner une personne responsable parmi son personnel qui, au nom du client, fournira toutes les approbations; fournira de l'information; s'assurera que tout le matériel, tous les micrologiciels et logiciels requis par le spécialiste des Services Hewlett Packard Enterprise pour la prestation du service sont disponibles et détenir les licences logicielles appropriées; et sera de plus en mesure d'assister HPE dans l'exécution du service.
- Compléter et retourner la liste de contrôle avant la prestation HPE au spécialiste des services au moins deux semaines avant le démarrage du service, y compris les informations sur la configuration de la baie, au besoin
- S'assurer du respect de toutes les conditions préalables indiquées à la section « Admissibilité au service ».
- Assumer la responsabilité de tout accès et manipulation des applications liées à la mise en œuvre du logiciel Continuous Access, sauf indication contraire dans un cahier des charges de niveau III.
- S'assurer que les prérequis de capacité de volume et de mémoire partagée sont remplis pour la baie de disques HPE pour la mise en œuvre de Continuous Access
- Prendre en charge le tirage et l'installation des câbles externes vers les baies de disques
- Coordonner le déploiement du service sur les produits maintenus par des tiers (le cas échéant) en collaboration avec Hewlett Packard Enterprise
- S'assurer que tous les micrologiciels et pilotes nécessaires au bon fonctionnement de l'environnement sont installés avant la prestation du service sur place
- S'assurer de la disponibilité, à tout moment pendant la prestation du service, d'un ou plusieurs collaborateurs pouvant fournir un accès de niveau administrateur aux systèmes sur lesquels le travail sera exécuté
- S'assurer que tous les matériels, microprogrammes et logiciels dont le spécialiste des services Hewlett Packard Enterprise aura besoin pour l'exécution de ce service seront disponibles, et que les logiciels disposeront des licences requises
- Accorder à Hewlett Packard Enterprise un accès complet et sans restriction ou accompagné à tous les lieux où le service sera assuré
- Fournir un lieu de travail adéquat pour la prestation du service, y compris la mise à disposition d'une ligne téléphonique externe, l'électricité et tout accès réseau requis.
- Assumer la responsabilité de toutes les sauvegardes et restaurations de données.
- Mener toute activité raisonnable pour aider Hewlett Packard Enterprise à repérer et à résoudre les problèmes, à la demande de HPE.



---

**Sign up for updates**

---

## Dispositions générales et autres exclusions

- Hewlett Packard Enterprise se réserve le droit de modifier le prix de ce service si le client ne planifie pas ses activités ou ne répond pas aux exigences requises pour la prestation du service dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant l'achat.
- Hewlett Packard Enterprise se réserve le droit de facturer tout travail et tous matériaux excédant les dispositions énoncées dans l'ensemble de ce service et pouvant résulter des efforts requis pour répondre aux conditions préalables au service ou à d'autres exigences non remplies par le client.
- La capacité de Hewlett Packard Enterprise à offrir ce service dépend de la collaboration entière et opportune du Client avec HPE et de l'exactitude et de l'exhaustivité de toute l'information et des données que le Client fournit à HPE.
- Des parties de ce service peuvent être exécutées à distance ou sur les lieux, à la discrétion de Hewlett Packard Enterprise.
- Le service est assuré durant les heures ouvrables normales de HPE. La prestation du service en dehors des heures est possible moyennant des frais supplémentaires.
- Ce service est fourni en tant qu'événement unique et continu. Si le manque de disponibilité des ressources du client ou toute autre restriction retarde l'installation ou nécessite des visites supplémentaires au-delà du calendrier défini pour le service, des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.
- Des frais de déplacement peuvent s'appliquer; veuillez communiquer avec le bureau HPE le plus proche.

Certaines activités, dont les suivantes, ne sont pas incluses dans ce service :

- Les services qui, selon Hewlett Packard Enterprise, sont requis en raison de tentatives non autorisées d'installation, de réparation, de maintenance ou de modification du matériel, des micrologiciels ou des logiciels par des personnes ne faisant pas partie du personnel de HPE.
- L'entretien requis de matériel et de logiciels gérés par Hewlett Packard Enterprise en raison de causes externes.
- Le déploiement de services pour du matériel non couvert par une garantie ou un contrat de services de maintenance de Hewlett Packard Enterprise.
- Le déploiement de services pour du matériel couvert par un contrat de maintenance d'un tiers.
- Tout service n'étant pas clairement précisé dans le présent document

Pour en savoir plus, consultez le site

[hpe.com/services/support](https://hpe.com/services/support)

[hpe.com/services/lifecycleevent](https://hpe.com/services/lifecycleevent)



Abonnez-vous sur